

Qu'est-ce que le subjonctif plus-que-parfait ?

- Le subjonctif plus-que-parfait est utilisé pour exprimer quelque chose d'incertain, irréel, possible ou envisagé.
- Il marque l'antériorité d'une action par rapport à une action passée.
- Le subjonctif plus-que-parfait s'emploie dans des subordonnées introduites par les conjonctions « que » ou « qu' » et la proposition principale de la phrase est souvent à l'imparfait ou au conditionnel.

Exemple : J'aurais aimé qu'il eût eu envie de venir avec moi.

Comment se conjuguent les verbes « être » et « avoir » au subjonctif plus-que-parfait ?

Pour conjuguer les verbes « être » ou « avoir » au subjonctif plus-que-parfait

- on prend l'imparfait du subjonctif de l'auxiliaire « avoir »,
- et on ajoute le participe passé du verbe conjugué.

Attention à ne pas oublier l'accent circonflexe sur l'auxiliaire à la troisième personne du singulier.

Exemples :

- le verbe « avoir » :
 - que j' eusse eu
 - que tu eusses eu
 - qu'il/elle /on eût eu
 - que nous eussions eu
 - que vous eussiez eu
 - qu'ils/ elles eussent eu
- le verbe « être » :
 - que j' eusse été
 - que tu eusses été
 - qu'il/elle/on eût été
 - que nous eussions été
 - que vous eussiez été
 - qu'ils /elles eussent été